

Entre interculturel et interconvictionnel, quel dialogue ?

Rédigé le 6 janvier 2014



Quelles sont aujourd'hui les conditions du dialogue ? Sur quelles bases peut-il s'édifier ? L'approche interconvictionnelle ou interreligieuse, telle qu'appréhendée par l'Eglise catholique notamment, est-elle suffisante et pertinente ? A l'inverse, appréhender l'angle culturel sans tenir compte des convictions personnelles et religieuses des personnes a-t-il un sens ?

Le « dialogue interculturel » est un concept aujourd'hui sur toutes les lèvres. Dans certaines sphères toutefois, on lui préfère celui de « dialogue interconvictionnel » ou « interreligieux », orienté d'abord et avant tout sur les convictions philosophiques des personnes. Le plus souvent, ces différents angles se mélangent, dans une confusion mettant sur pied d'égalité la question religieuse ou philosophique et l'appartenance « culturelle » d'une personne. Dans cet amalgame, est-il possible d'y voir plus clair ? Quelles sont aujourd'hui les conditions du dialogue ? Sur quelles bases peut-il s'édifier ? L'approche interconvictionnelle ou interreligieuse, telle qu'appréhendée par l'Eglise catholique notamment, est-elle suffisante et pertinente ? A l'inverse, appréhender l'angle culturel sans tenir compte des convictions personnelles et religieuses des personnes a-t-il un sens ?

Nous aborderons ce questionnement à travers quatre regards différents, éclairant chacun un aspect de cette problématique : Nous verrons d'abord comment le multiculturalisme fait face monde actuel et, notamment, aux lois du marché ; Nous aborderons ensuite comment le droit a « intégré » une nouvelle obsession culturelle et/ou religieuse collective, celle du

voile islamique ; Nous verrons aussi comment l'école chez nous tente d'appréhender la présence pluriculturelle et pluri-religieuse en son sein ; Et enfin nous reviendrons sur l'évolution du regard de l'Eglise catholique à l'égard du dialogue interreligieux. Ce « panel » sera complété par un portrait d'une association bruxelloise active sur le terrain de l'interculturalité et de l' « interconvictionnalité » – Le CBAI.

Sans vouloir trancher ou choisir entre deux approches finalement assez complémentaires, il nous semble fondamental que l'une n'occulte pas l'autre. En évitant de confondre les convictions d'une personne et son appartenance à une communauté culturelle, il s'agit avant tout d'œuvrer pour une meilleure connaissance de l'autre et une meilleure compréhension de celui qui ne pense pas comme « nous », ne vit pas comme « nous », en bref ne nous « ressemble » pas. Nos identités étant toujours multiples, il s'agit surtout de ne pas enfermer une personne ou une communauté dans une image figée, qui est le plus souvent le reflet de nos propres projections. Tout cela commence donc d'abord par un regard lucide sur nous-mêmes, permettant que ce dialogue, que nos associations poursuivent, se construise sur des bases plus « claires » et solides...

Le dossier de la revue

- [Le multiculturalisme, hochet du bazaar global ?](#)
- [L'interdiction du port du voile intégral, ou quand le législateur prend part à la mêlée](#)
- [Quelle pratique de l'interculturel dans les écoles ? Entre textes officiels et réalité du terrain](#)
- [L'Interreligieux sous le regard de l'Eglise catholique](#)

Le portrait

[Christine Kulakowski, Directrice du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle](#)



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120